

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Fanfares civiles

Hier ont eu lieu les funérailles civiles de l'entombe de notre camarade Morat. Le cortège se composait de 200 personnes au moins.

Son cortège suivait avec une certaine sauterie que les enterrements civils étaient de plus en plus dure les morts Roubaixiens et que ce n'était l'opposition clérical qui se manifeste sous l'œil des formes, la liberté de penser ne fait que gagner des adhérents.

Mardi

Aujourd'hui vendredi à trois heures au rond lieu des obsèques civiles de Laurent-Louis Battie, fils de notre collaborateur. On se réunira à la maison mortuaire, rue Beauvoisine, 16, à Roubaix.

Une chambre syndicale en formation

Un certain nom de ouvriers plusieurs et trouveurs de plusieurs ateliers d'après, viennent de se déclarer de former une chambre syndicale d'ouvriers apprêtrés. Ces camarades sont sûrs que les syndicats des métiers, des triants, des métallurgistes et autres, malgré le petit nombre des membres de leurs corporations respectives fonctionnent très bien.

Par conséquent, ils estiment qu'il y a pas de raison de rester en arrière des autres corporations dans le mouvement ouvrier.

Ils sont assez nombreux déclarent-ils, pour lutter avec avantage contre le patronat dont l'exploitation se donne libre cours sur la répartition des travailleurs apprêtrés. A cet effet, ils font un appelle à leurs camarades d'ouvrir la cause si juste de leur corporation. Ils les invitent à une grande réunion privée qui aura lieu le dimanche 8 mars prochain, à commencer à 10 heures, à la grande salle du 1er étage.

Un moniteur pour commerce

Le Décapantier Louis, boulanger, rue Jules, voit venir, hier, dans son établissement un individu dont l'outfit d'ouvrier était déjà trop complet.

Le Décapantier refuse de servir à ce client, en qui il ne connaît.

L'ouvrier, de tout ce refus, s'emporta en protestant envers vis-à-vis du patron qui reçut, pour se débarrasser de l'intrus le renvoi de l'agent de service dans le quartier.

Mais la chose de dernière ne fit qu'augmenter la force de l'ouvrier qui voulut boire à toute force et qui, ordant toute mesure, se tua sur ayant qu'il frappa de coup de pied et de poing.

Un accident vint au secours du patron et à ce deux-là, il fut permis de rendre au troisième qui, condamné devant le conseil municipal du 14 arrondissement, de clairement en nommer Louis Debord, âgé de 40 ans, boulanger au 1er, demeurant rue Meyerbeer, 36.

Il fut ensuite fermé au dépôt sous l'autorisation de condition, coupe et mesures.

Faisceau de poisons

Il fut ainsi hier à la halle 25 kilos de poisons reconnus imprévis à la consommation.

Convocations diverses

Groupe des Vendanges de Fournies. — Le groupe des Vendanges de Fournies se réunit ce samedi 7 mars à 8 heures 1/2 du soir au sein local, chez le citoyen Allard, rue de Lanno, 26.

Groupe Céleste révolutionnaire. — Le groupe Céleste révolutionnaire se réunit tous les 1er et 3e dimanches du mois, en son local, rue de l'Alouette, 10.

Union municipale. — La 1re section se réunit (siège de la ville) aujourd'hui vendredi 6 mars, à 8 heures 1/2 du soir en son local, chez le citoyen Dugardin, au Piat d'Or, 14, à 18 heures.

Présence indispensable.

La 2e section de l'Union Electorale révolutionnaire socialiste se réunit aujourd'hui vendredi 6 mars, en son local, également dimanche, angle du boulevard de Bellfort et de la rue Pierre-de-Roubaix, 14.

La section avise ses membres que demain nos réunions auront tous les deux places à 8 heures 1/2 du soir, chez Smitz, au Caporal Clairon, rue de Bayai. — Convocations importantes.

La section se réunit en son local, rue Runggaste, rue du Bois, 22, le vendredi 6 mars, à 8 heures 1/2 du soir.

Présence indispensable.

La section révolutionnaire. — Les réunions du 5 mars le Comité exécutif du Parti ouvrier a décidé en vertu des conditions prévues de l'accord aux groupes et associations de faire toute liberté pour organiser des sorties carnavalesques.

La section des Fournies pour pris d'assurer qu'elle fera une sorte de carnaval que le dimanche de la Mi-Carême, sous la direction du groupe collectiviste révolutionnaire.

L'inscription sera de 50 centimes qui seront rendus après la sortie ; les chansons seront livrées aux vendeurs à 4 francs le 100.

On s'inscrit au siège de la société, rue d'Alma, 104.

Fanfare et orphéon La Patrie. — La fanfare La Patrie, appelle aux musiciens qu'à l'occasion du concert organisé par la société de danse pour le dimanche au local La Patrie.

La répétition aura lieu samedi à neuf heures premières du soir.

Chorale La Solidarité ouvrière. — Tous les membres sont instantanément priés d'assister à la répétition générale qui aura lieu ce soir vendredi 6 mars, à 8 h. 1/2 précises.

WATTRELOS. — Mi-Carême — Partie ouverte. — Samedi 7 mars, répétition pour la partie de la Mi-Carême, on maitre les camarades à participer à la sortie.

La répétition commencera à 8 heures 1/2 du soir, chez le citoyen Paul More, rue de l'Isle.

Le groupe de l'Évolution Sociale est convié pour la Samedi 7 mars prochain, à 8 h. 1/2 du soir, commandé du droit Social, 42, rue Ste-Marguerite. Extrême urgence.

Chronique Colombophile

La Société des Paix, dirigée chez Delhaize, 33, rue du Due, organise pour le dimanche 12 avril, un concours sur Albert. Ses conditions seront portées ultérieurement à la connaissance des amateurs.

Combats de coqs

Le Grand concours international de coqs de Roubaix, 6 250 fr. de prix. — C'est dimanche prochain 8 mars qu'aura lieu chez M. Fleuri Florin, rue du Vieux Arbrevoir, le 7e grand concours international où 2000 coqs au plus sont partis par 36 sociétés françaises et belges.

Voici la répartition des prix que les sociétés auront à se disputer 5 250 fr. de prix répartis comme suit : 1er prix 2000 fr. quatre prix de 600 fr. et huit autres de 300 fr. de chaque 150 fr.

Le tirage au sort aura lieu publiquement dans une des salles de l'établissement, à 9 heures du matin, pour déterminer quelles sociétés participeront à l'entrée du pari à 9 h. 1/2. Le concours commencera à 10 heures précises, aussi-tôt le premier tour terminé tirage au sort des sociétés vaincues pour le second tour, après quoi il y aura un arrêt afin que chacun puisse se restaurer.

On peut se procurer des cartes à l'avenue M. Fleuri.

M. R. — Il se jouera dans le grand parc des concours, le 1er au 9 mars, lundi pour le concours, une partie de coqs qui gagnent 350 p. 100 francs, contre MM. M. Biencourt, M. et Jules de Wachter, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Une chambre syndicale en formation

Un certain nom de ouvriers plusieurs et trouveurs de plusieurs ateliers d'après, viennent de se déclarer de former une chambre syndicale d'ouvriers apprêtrés.

Ces camarades sont sûrs que les syndicats des métiers, des triants, des métallurgistes et autres, malgré le petit nombre des membres de leurs corporations respectives fonctionnent très bien.

Par conséquent, ils estiment qu'il y a pas de raison de rester en arrière des autres corporations dans le mouvement ouvrier.

Ils sont assez nombreux déclarer-ils, pour lutter avec avantage contre le patronat dont l'exploitation se donne libre cours sur la répartition des travailleurs apprêtrés.

A cet effet, ils font un appelle à leurs camarades d'ouvrir la cause si juste de leur corporation. Ils les invitent à une grande réunion privée qui aura lieu le dimanche 8 mars prochain, à commencer à 10 heures, à la grande salle du 1er étage.

Le 7 mars, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 8 mars, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 9 mars, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 10 mars, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 11 mars, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 12 mars, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 13 mars, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 14 mars, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 15 mars, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 16 mars, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 17 mars, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 18 mars, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 19 mars, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 20 mars, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 21 mars, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 22 mars, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 23 mars, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 24 mars, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 25 mars, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 26 mars, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 27 mars, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 28 mars, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 29 mars, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 30 mars, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 31 mars, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 1er avril, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 2e avril, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 3e avril, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 4e avril, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 5e avril, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 6e avril, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 7e avril, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 8e avril, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 9e avril, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 10e avril, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 11e avril, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 12e avril, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 13e avril, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 14e avril, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 15e avril, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 16e avril, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 17e avril, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 18e avril, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 19e avril, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 20e avril, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 21e avril, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 22e avril, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt, 6 et 8, rue de la Nouvelle-Chaussée.

Le 23e avril, chez Calonne contre Dambeau 35 pour 300 francs, contre MM. Biencourt